

Exercice clos le 31 juillet **2020**

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

INSTITUT D'ÉTUDES AVANCEES DE NANTES

5, allée Jacques Berque
BP 12105
44021 Nantes Cedex 1

FONDATION IEA DE NANTES

Siège social : 5, allée Jacques Berque – BP 12105 – 44021 Nantes Cedex 1

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 juillet 2020**

Aux membres du Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation IEA de Nantes relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Direction le 7 janvier 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er août 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Poitou-Charentes-Vendée - Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 424 350 €

Siège social : 3 chemin du Pressoir Chênaie 44100 NANTES - Tél. : 02 40 47 62 44
RCS NANTES 352 657 993 - APE 6920 Z - TVA: FR 35 352 657 993

NIORT - FONTENAY-LE-COMTE - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - LUÇON - NANTES - PARIS - TOURS

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Reconnaissance des ressources liées aux subventions :

Les notes « Enregistrement des subventions », « Subventions d'investissement » et « Subventions de fonctionnement » dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels exposent notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance des ressources de la fondation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à apprécier le rattachement des ressources conformément au fait générateur exposé dans les conventions de subventions.

Fonds dédiés :

Les notes « Fonds dédiés » dans les paragraphes « Règles et méthodes comptables » et « Notes relatives à certains postes du bilan » de l'annexe des comptes annuels exposent les modalités de comptabilisation et de suivi du principe de fonds dédiés au sein de la fondation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les correctes identification et évaluation de la consommation des ressources dédiées sur l'exercice.

Vérification des documents adressés au Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de la fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes le 15 janvier 2021
GROUPE Y NANTES ATLANTIQUE,



Florian JAULIN,
Associé

Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/07/2020			Au 31/07/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 733	364	10 369	
Fonds commercial				
Autres	30 626	26 874	3 752	1 624
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	219 317	47 177	172 140	181 057
Installations tech., matériel et outillages industriels	26 915	24 187	2 728	683
Autres	811 834	737 798	74 037	113 808
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	546 139	53 968	492 171	492 171
Prêts				
Autres	721 863		721 863	705 445
TOTAL (I)	2 367 426	890 367	1 477 059	1 494 788
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	61		61	4 125
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	269 466	1 716	267 750	35 314
Autres	976 527		976 527	825 046
Valeurs mobilières de placement	625 576		625 576	1 271 317
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	15 898		15 898	39 819
Charges constatées d'avance (2)	33 192		33 192	44 618
TOTAL (III)	1 920 720	1 716	1 919 004	2 220 240
Frais d'émission d'emprunts à étaler(IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif(VI)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)	4 288 147	892 083	3 396 063	3 715 028
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents				
Legs net à réaliser : Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/07/2020	Au 31/07/2019
	Net	Net
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 216 000	2 216 000
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	15 690	-275 792
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-156 533	291 481
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL (I)	2 075 157	2 231 690
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions et fonds dédiés		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	366 011	308 465
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	337 479	360 827
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL (III)	703 490	669 292
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9	7
Emprunts et dettes financières diverses	1 000	2 550
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 284	195 105
Dettes fiscales et sociales	73 203	109 798
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 833	
Autres dettes	29 829	7 416
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	313 259	499 170
TOTAL (IV)	617 417	814 046
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	3 396 063	3 715 028
(1) Dont à moins d'un an	617 417	814 046
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/08/2019 au 31/07/2020	Du 01/08/2018 Au 31/07/2019
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services		
Produits d'exploitation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 324 527	1 989 338
Dons	1 200	21 218
Cotisations		
Legs et Donations		
Produits liés à des financements réglementaires		
Autres produits	90 006	145
Reprises sur amortis., dépréciations, prov., transferts de charges	120 841	163 918
TOTAL (I)(1)	1 536 574	2 174 620
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock matières premières et autres appro.		
Autres achats et charges externes (2)	1 061 784	1 048 115
Impôts, taxes et versements assimilés	48 558	59 482
Salaires et traitements	375 757	540 815
Charges sociales	155 270	228 525
Dotations aux amortissements sur immobilisations	56 899	82 715
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des l'actifs circulants		
Dotations aux provisions	28 761	28 761
Autres charges	9	858
TOTAL (II)(3)	1 727 036	1 989 271
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-190 462	185 348
Excédent ou déficit transféré (III)	3 000	
Déficit ou excédent transféré (IV)		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)	3 000	
Produits financiers		
Produits financiers de participation (4)		
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (4)	28 466	24 583
Autres intérêts et produits assimilés (4)	14 842	21 997
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (V)	43 308	46 580
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et dépréciations		
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change	12	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		
TOTAL (VI)	12	
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	43 296	46 580
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	-144 166	231 928

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/08/2019 Au 31/07/2020	Du 01/08/2018 Au 31/07/2019
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	570	13 013
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	570	13 013
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	566	4 772
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	35 718	
TOTAL (VIII)	36 284	4 772
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-35 714	8 241
Impôts sur les bénéfices (IX)		
Participations des salariés (XII)		
SOLDE INTERMEDIAIRE		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs(X)	49 283	55 990
Engagements à réaliser sur ressources affectées(XI)	25 935	4 677
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	1 632 735	2 290 202
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI + XII)	1 789 268	1 998 721
EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)	-156 533	291 481

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/08/2019 Au 31/07/2020	Du 01/08/2018 Au 31/07/2019
Bénévolat		
Prestations en nature	930 084	977 580
Dons en nature		
TOTAL	930 084	977 580
CHARGES	Du 01/08/2019 Au 31/07/2020	Du 01/08/2018 Au 31/07/2019
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	930 084	977 580
Personnel bénévole		
TOTAL	930 084	977 580
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont redevance sur crédit_bail mobilier		
(2) Dont redevance sur crédit_bail immobilier		
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) Dont produits concernant des organismes liés		
(5) Dont intérêts concernant des organismes liés		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/07/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 3 396 063 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de :
-156 533 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2019 au 31/07/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Présentation de la fondation :

Le projet de statuts de la Fondation « Institut d'Etudes Avancées de Nantes » en date du 29 mai 2007 a été avalisé et la Fondation a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret pris en Conseil d'Etat le 4 avril 2008 et publié au journal officiel le 6 avril 2008.

Conformément à l'article 1 de ses statuts, la Fondation « *a pour but, dans un cadre matériel et intellectuel propice à la recherche, à l'innovation et à la constitution de réseaux scientifiques, l'accueil temporaire à Nantes de savants de toutes nationalités poursuivant des recherches intéressant en particulier les relations des pays du Nord et du Sud* ».

Pour réaliser son but (article 2 des statuts), « *la Fondation attribue chaque année à des chercheurs juniors et seniors, choisis sur proposition de son conseil scientifique, des moyens financiers leur permettant de mener à bien des projets de recherche individuels ou collectifs. Elle assure l'hébergement de ces chercheurs et met à leur disposition les ressources matérielles et humaines nécessaires au bon avancement de leurs travaux, en facilitant notamment l'accès à la documentation dont ils ont besoin ...* ».

La Fondation est dotée d'un fonds de 2 000 000 € dont 1 000 000 € consommable, apporté par Véolia Eau – Compagnie Générale des Eaux.

La Fondation partage avec la Maison des Sciences de l'Homme Ange GUEPIN un immeuble situé 5 allée Jacques Berque à Nantes. Cet immeuble est mis à sa disposition gratuite par Nantes Métropole.

Des conventions temporaires ont été conclues avec NANTES METROPOLE. Elles concernent la mise à disposition gratuite, d'une part, de 21 logements destinés aux chercheurs et, d'autre part, des places de parking. Ces conventions ont pris effet à compter du 1^{er} octobre 2009.

Faits significatifs sur l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 juillet 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

La Fondation constate que ces événements n'ont pas d'impact significatif au regard de son activité. A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales du Plan Comptable N° 99.01 applicable aux associations et aux fondations pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition toutes taxes comprises. Elles ne sont pas décomposables, à l'exception des constructions (appartement) dont la valeur est répartie ainsi :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| • Frais d'acquisition | 100% de la valeur amortie sur 50 ans |
| • Gros oeuvre (hors frais d'acquisition) | 50% de la valeur amortie sur 50 ans |
| • Façade, étanchéité, install. (hors frais d'acq.) | 45% de la valeur amortie sur 20 ans |
| • Agencements (hors frais d'acquisition) | 5% de la valeur amortie sur 7 ans |

Les autres immobilisations sont amorties sur la base de leur durée d'utilisation prévue. Par simplification, la Fondation retient les durées d'usage, à savoir :

- | | |
|--|-------------|
| • Logiciels informatiques et concessions | 3 à 5 ans |
| • Equipements techniques | 5 ans |
| • Matériel informatique | 3 ans |
| • Mobilier | 5 et 10 ans |
| • Agencements de constructions | 17.57 ans |

Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent essentiellement des placements financiers correspondant à la dotation encaissée non consommable majorés des intérêts courus. Cette présentation répond à la définition du classement comptable des placements à long terme représentatifs de la dotation non consommable.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Enregistrement des subventions

Les subventions impactant l'exercice comptable, quelle qu'en soit la nature, sont comptabilisées dès qu'elles sont accordées, c'est à dire lorsque la décision d'attribution est reçue, et non pas seulement lors de leur encaissement.

Subventions d'investissement

>> Affectées à des biens renouvelables par la Fondation

Une subvention d'investissement a été accordée par NANTES METROPOLE pour financer l'acquisition de matériel informatique et de mobilier de bureau.

Le renouvellement de ce matériel et mobilier n'incombe pas conventionnellement à NANTES METROPOLE mais sera indispensable au bon fonctionnement de l'IEA.

En conséquence, cette subvention d'investissement affectée à des biens renouvelables est maintenue au passif dans les fonds associatifs. Sur un plan économique, l'amortissement du matériel et du mobilier permet ainsi de dégager les ressources nécessaires à leur remplacement.

Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement accordées à l'année civile 2020 sont retenues dans les produits de l'exercice clos le 31 juillet 2020 à hauteur de 7/12 du montant total des subventions.

Dotations initiales

La dotation statutaire est inscrite en fonds propres pour le montant de l'engagement total.

L'insuffisance éventuelle de produits pour couvrir les charges de l'exercice peut soit :

- Etre inscrite dans les produits de l'exercice ("autres produits") par prélèvement sur la dotation consommable.
Dans ce cas, le prélèvement est limité au montant de l'insuffisance budgétée.
- Constituer le déficit de l'exercice. Sur décision du conseil d'administration, ce déficit sera ensuite affecté au compte "report à nouveau".

Au titre de l'exercice clos au 31 juillet 2020, la Fondation IEA de Nantes a choisi de ne pas prélever sur sa dotation consommable.

Fonds dédiés

Les subventions de fonctionnement allouées pour des opérations spécifiques et non consommées au 31 juillet 2020 sont inscrites en "fonds dédiés".

Provision pour coût de remise en état du mobilier

La convention conclue entre Nantes Métropole et la Fondation pour une durée de 20 ans prévoit que le mobilier mis à disposition gratuite doit être rendu en l'état à la fin de la convention. Pour couvrir les frais de remise en état, une dotation aux provisions est constituée chaque exercice à hauteur de 1/20 du prix d'achat de ce mobilier.

Contributions en nature

Les ressources humaines et matérielles mises à disposition gratuite de la Fondation en vertu de conventions font l'objet d'une évaluation. Ces contributions en nature sont inscrites au pied du compte de résultat.

Ces mises à disposition sont rappelées dans l'annexe et sont complétées des informations relatives à la convention de partenariat entre l'IEA de Nantes et la Maison des Sciences de l'Homme Ange GUEPIN.

Engagements de départ à la retraite

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la Fondation (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la Fondation (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2%.

L'indemnité de départ à la retraite inscrite en "provisions pour charges" s'élève à un montant de 5 028 € au 31 juillet 2020.

Engagements reçus

La Fondation a reçu l'engagement de 60 000 € par le CIC au titre du financement de 2021.

Notes relatives à certains postes du bilan

Immobilisations incorporelles et corporelles / Amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent ainsi :

Immobilisations	31/07/2019	Augmentation	Diminution	31/07/2020
Logiciels et autres immo. incorporelles	27 106	14 252	-	41 358
Appartement	184 338	-	-	184 338
Constructions sur sol d'autrui	34 979	-	-	34 979
Matériel industriel	24 439	2 476	-	26 915
Installations générales	360 225	2 100	-	362 325
Matériel de transport	13 373	-	-	13 373
Matériel de bureau & info.	195 777	4 490	806	199 460
Mobilier	236 677	-	-	236 677
TOTAL	1 076 912	23 318	806	1 099 424

Les acquisitions de l'exercice correspondent pour l'essentiel à du mobilier.

Les amortissements se détaillent ainsi :

Amortissements	31/07/2019	Augmentation	Diminution	31/07/2020
Logiciels et autres immo. incorporelles	25 481	1 756	-	27 237
Appartement	22 015	6 928	-	28 943
Constructions sur sol d'autrui	16 244	1 989	-	18 233
Matériel industriel	23 756	431	-	24 187
Installations générales	280 248	33 796	-	314 044
Matériel de transport	13 373	-	-	13 373
Matériel de bureau & info.	185 315	3 793	240	188 869
Mobilier	213 308	8 205	-	221 513
TOTAL	779 740	56 899	240	836 399

Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent ainsi :

- Parts de SCPI (coût de souscription) 546 139 €
- Comptes à terme 721 863 €

Placements à moyen et long terme de la trésorerie
représentative de la dotation encaissée non consommable
(dont 5 827 € d'intérêts courus au 31/07/2020) 1 268 002 €

- Dépréciation des parts de SCPI au 31/07/2020 - 53 968 €

Immobilisations financières nettes au 31/07/2020 1 214 034 €

Créances

Les créances au 31 juillet 2020 se détaillent ainsi :

• Solde de subventions :		1 098 705 €
○ Réseau français des instituts d'études avancées	290 673 €	
○ Région Pays de la Loire	160 000 €	
○ Nantes Métropole	450 000 €	
○ Confédération Suisse	186 032 €	
○ Université de Nantes	12 000 €	

• Créances diverses		145 572 €
---------------------	--	-----------

1 244 277 €

Les créances sont toutes à échéance à moins d'un an.

Trésorerie

La trésorerie au 31/07/2020 se détaille ainsi :

• Valeurs mobilières de placement (comptes à terme et livrets)	625 576 €
• Disponibilités	15 898 €

641 474 €

Fonds propres

Les fonds propres de la Fondation se décomposent ainsi :

• Dotation La dotation initiale s'élève à dont 1 000 000 € consommable, le tout formant l'objet d'une donation faite par Véolia Eau-Compagnie Générale des Eaux	2 000 000 €
• Subvention d'investissement sur biens renouvelables Cette subvention a été accordée par le Conseil Communautaire de Nantes Métropole dans sa séance du 27 juin 2008. Le renouvellement des biens financés par cette subvention est maintenu au passif en "fonds propres".	216 000 €

>> **Résultat comptable de l'exercice 2019/2020** - 156 533 €

>> **Report à Nouveau** 15 690 €

Cette somme correspond au cumul des excédents des exercices
2014/2015, 2015/2016 et 2018/2019 et des déficits des années
2016/2017 et 2017/2018.

Cette somme a été affectée au compte "report à nouveau"
conformément aux décisions du conseil d'administration

2 075 157 €

Provisions pour charges

<ul style="list-style-type: none"> La provision destinée à couvrir les coûts de remise en état du mobilier mis à disposition gratuite de la Fondation par Nantes Métropole a évolué ainsi : <ul style="list-style-type: none"> Provision au 31 juillet 2019 Dotation de l'exercice 2019/2020 	296 504 € 28 761 €
Provision au 31/07/2020	325 265 €
<ul style="list-style-type: none"> La provision pour charges suite à la liquidation du GIP la Maison des Sciences de l'Homme et Ange GUEPIN correspondant à la quote part des dettes du GIP à payer par l'IEA 	35 718 €
<ul style="list-style-type: none"> La provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 	5 028 €
	366 011 €

Fonds dédiés

Les fonds dédiés ont évolué ainsi :

Fonds dédiés au 31/07/2019	360 827 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	25 935 €
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	- 49 283 €
Fonds dédiés au 31/07/2020	337 479 €

Les fonds dédiés au 31 juillet 2020 se détaillent ainsi :

<ul style="list-style-type: none"> Subvention SUEZ pour la création d'une chaire Subvention Riksbankens pour le financement du réseau IEARN Subvention RFIEA pour la réalisation du Laboratoire d'excellence Subvention ABES pour la conversion rétrospective de l'enrichissement du SUDOC 	50 000 € 261 544 € 17 935 € 8 000 €
	337 479 €

Dettes

Les dettes au 31 juillet 2020 se détaillent ainsi :

<ul style="list-style-type: none"> Dettes fournisseurs Dettes fournisseurs d'immobilisations Dettes fiscales et sociales Produits constatés d'avance Autres dettes diverses 	196 284 € 3 833 € 73 203 € 313 259 € 30 838 €
	617 417 €

Les dettes sont toutes à échéance à moins d'un an.

Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance, soit 33 192 €, concernent exclusivement des charges d'exploitation comptabilisées au 31 juillet 2020 mais se rapportant à l'exercice suivant.

Les produits constatés d'avance, soit 313 259 €, correspondent à des produits relatifs à la période postérieure au 31 juillet 2020 :

• Subvention RFIEA, hors LABEX, août à décembre 2020	42 700 €
• Subvention CIC Ouest, août à décembre 2020	25 000 €
• Subvention Ministère du travail août à décembre 2020	55 556 €
• Subvention Nantes Métropole, août à décembre 2020	187 500 €
• Subvention EURIAS 2012/2013 (trop perçu)	2 503 €
	<hr/>
	313 259 €

Comptes rattachés

Les produits à recevoir s'élèvent à 979 233 € et concernent principalement des subventions pour 960 673 €, des produits financiers pour 5 827 €, ainsi que des factures clients à établir et des avoirs fournisseurs à recevoir.

Les charges à payer s'élèvent à 179 549 € et concernent des factures fournisseurs non parvenues pour 115 570 €, des provisions pour charges de personnel pour 35 896 €, des provisions pour impôts et taxes pour 12 930 €, ainsi que des intérêts à payer et des avoirs à établir pour 15 153 €.

Autres informations

Effectifs

Au 31 juillet 2020, l'effectif permanent est de 9 personnes (représentant 8.70 ETP) dont 2 cadres et 7 non cadres (dont 2 non cadres en CDD).

Subventions et contributions en nature

Subventions

Les subventions se détaillent ainsi :

Subventions	31/07/2020 <i>Montant</i>	31/07/2019 <i>Montant</i>	Variation <i>Montant</i>
Région Pays de la Loire	-	200 000	- 200 000
Nantes Métropole	450 000	450 000	-
RFIEA	542 125	755 640	- 213 515
Ministère de la Recherche	88 926	186 996	- 98 070
Intern Labour Office		11 000	- 11 000
Ministère du Travail	44 444	100 000	- 55 556
Riksbankens		-	-
Confédération Suisse	186 032	179 308	6 725
ABES (Fonds Poulat)	13 000	12 833	167
Université de Nantes		1 894	- 1 894
CIC Ouest	-	35 000	- 35 000
CCI Régionale	-	6 667	- 6 667
Agence Française de Développement		50 000	- 50 000
TOTAL	1 324 527	1 989 338	- 664 810

Mécénats

Les mécénats se détaillent ainsi :

Mécénats	31/07/2020 <i>Montant</i>	31/07/2019 <i>Montant</i>	Variation <i>Montant</i>
CIC Ouest	60 000	-	60 000
Cité des Congrès	30 000	-	30 000
TOTAL	90 000	-	90 000

Contributions en nature

Les contributions en nature inscrites au pied du compte de résultat concernent les mises à disposition et prestations fournies par Nantes Métropole et l'Université de Nantes.

Contributions en nature	31/07/2020 <i>Montant</i>	31/07/2019 <i>Montant</i>	Variation <i>Montant</i>
Mise à disposition gratuite : bureaux, mobilier, logements des chercheurs et parkings par Nantes Métropole (évaluation)	804 091	774 091	30 000
Prestations fournies par l'Université de Nantes pour la mise à disposition de personnel et la prise en charge des coûts salariaux d'invitations de chercheurs étrangers	125 993	203 489	- 77 496
TOTAL	930 084	977 580	- 47 496

Conformément à la convention de partenariat du 19 décembre 2017, a effet au 1^{er} Aout 2015, entre l'IEA de Nantes et l'Université de Nantes (UFR, la Maison des Sciences de l'Homme et Ange GUEPIN), ces deux organismes ont formalisé la mutualisation :

- Des personnes suivantes :
 - une responsable de bibliothèque Julien Gracq, mutualisée à 50% MSH / 50% IEA
 - une documentaliste, mutualisée à 95% MSH / 5% IEA
 - un informaticien, mutualisé à 50% MSH / 50% IEA

Réciproquement, le documentaliste salarié de l'IEA est mutualisé avec la MSH Ange GUEPIN à hauteur de 90% IEA / 10% MSH.

- Des biens suivants :
 - une partie des locaux
 - des places de stationnement

Conformément à la convention entre l'Université de Nantes et l'IEA, Mme Françoise RUBELLIN, a été mise à disposition de l'IEA de Nantes, en qualité de Directrice, du 1^{er} Aout 2018 au 31 Décembre 2019.

Par ailleurs, la Fondation bénéficie de l'accès aux sources documentaires universitaires, au réseau et ressources informatiques de l'Université, dans le cadre du partenariat avec l'Université de Nantes.

Fonds documentaire reçu

Sociologue et historien du catholicisme et de la laïcité, Emile Poulat a, dès 2011, choisi de faire don de sa bibliothèque et de ses archives personnelles (dossiers de recherches, documents de travail, ...) à l'IEA de Nantes.

Ce fonds, composé de plus de 18 000 ouvrages et de 400 cartons d'archives est actuellement en cours de catalogage.

Le fonds de Monsieur Emile Poulat présente un intérêt tout particulier dans le cadre de la politique scientifique de l'Institut, ainsi que pour la métropole nantaise qui compte peu de bibliothèques de recherche et qui, par la présence de ce fonds, peut attirer certains spécialistes situés partout dans le monde.

Charges d'exploitation

Charges d'exploitation	31/07/2020 <i>Montant</i>	31/07/2019 <i>Montant</i>	Variation <i>Montant</i>
Charges de biens et services (1)	1 061 784	1 048 115	13 669
Impôts et taxes (2)	48 558	59 482	- 10 924
Charges de personnel (3)	523 461	754 502	- 231 041

(1) Augmentation des charges en raison de la hausse des indemnités versées aux chercheurs. Les indemnités sont calculées en fonction de la situation de chaque chercheur dans son pays d'origine. Les charges de fonctionnement retraitées des coûts spécifiques aux chercheurs sont en diminution. Des frais avaient été engagés sur l'exercice dernier pour célébrer les dix ans de la fondation.

(2) Diminution des charges d'impôts et taxes assises sur les salaires notamment du fait de la baisse de la masse salariale.

(3) Diminution de la masse salariale en raison de mouvements de personnel permanent.

Immobilisations incorporelles et corporelles nettes

Investissements	31/07/2020 <i>Montant</i>	31/07/2019 <i>Montant</i>	Variation <i>Montant</i>
Logiciels et autres immo. Incorporelles	14 121	1 625	12 496
Appartement	155 395	162 323	- 6 928
Constructions sur sol d'autrui	16 744	18 734	- 1 990
Matériel industriel	2 728	683	2 045
Installations générales	48 281	79 977	- 31 696
Matériel de transport	-	-	-
Matériel de bureau et informatique	10 592	10 462	130
Mobilier	15 164	23 369	- 8 205
TOTAL	263 025	297 172	- 34 148

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/07/2020	31/07/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières	5 827.42	110 347.92
Créances clients et comptes rattachés	8 168.71	6 754.00
Autres créances	965 237.00	809 707.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	979 233.13	926 808.92

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/07/2020	31/07/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières	5 827.42	110 347.92
27688000 Int.cour./immobilisations financières	5 827.42	110 347.92
Créances clients et comptes rattachés	8 168.71	6 754.00
41800000 Clients - prod. non facturés	8 168.71	6 754.00
Autres créances	965 237.00	809 707.00
40980000 R.r.r. à obtenir, avoirs non reçus	4 564.00	4 964.00
43870000 Organismes - prod. à recevoir		107.00
46870000 Produits à recevoir	960 673.00	804 636.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	979 233.13	926 808.92

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/07/2020	31/07/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9.21	7.00
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 570.49	152 297.00
Dettes fiscales et sociales	48 825.67	80 021.73
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 144.06	648.00
TOTAL	179 549.43	232 973.73

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/07/2020	31/07/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9.21	7.00
51810000 Intérêts courus à payer	9.21	7.00
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 570.49	152 297.00
40800000 Fournisseurs - fact. non parvenues	115 570.49	152 297.00
Dettes fiscales et sociales	48 825.67	80 021.73
42820000 Dettes prov. congés payés	23 646.00	43 106.00
42830000 Prov indemnités fonction		2 092.00
43820000 Charges sur congés à payer	12 250.00	18 956.00
43860000 Autres charges à payer		4 455.73
44860000 Impôts charges à payer	12 929.67	11 412.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 144.06	648.00
41980000 Avoirs à établir	15 144.06	648.00
TOTAL	179 549.43	232 973.73